

Points clés - expérience en entreprise ou en administration - Master APAS

Période	A partir du 2e semestre de Master
Durée	160 h, dont au minimum 40 h d'encadrement sur le terrain
Modalité du suivi	Un responsable des stages à l'ISSUL et un maître de stage dans la structure d'accueil
Modalité d'évaluation	Stage et rapport de stage évalués par le maître de stage et par l'enseignant
Crédits ECTS	6 ECTS validés dans le groupe à 9 ECTS Activités physiques et sportives et expérience en entreprise

Objectifs

- Etablir un lien entre un savoir théorique et des compétences pratiques
- Acquérir une expérience de terrain
- Interagir avec une population avec des besoins spécifiques
- Faciliter le passage à l'emploi
- Identifier ses points faibles et les compétences à améliorer

Moyens

- La durée du stage est de **4 semaines** à plein temps, soit **160 heures** (max. 2 structures différentes).
- L'étudiant élabore et participe à un projet de **réadaptation** et/ou de **promotion de la santé par des activités physiques adaptées**.
- L'étudiant doit être en **contact direct** avec une **population à besoins spécifiques**.
- L'étudiant consacre au minimum **40 h** à l'**encadrement** d'activités physiques adaptées **sur le terrain** (p. ex. : salle de sport, fitness médicalisé, piscine, en extérieur).

Recherche d'une place de stage

- L'étudiant fait une demande spontanée auprès d'une institution qu'il connaît et la soumet aux responsables des stages de l'ISSUL.

- L'étudiant contacte une structure répertoriée dans le document **Références de stage** téléchargeable sur la plate-forme informatique Moodle.

Infrastructure d'accueil

- Utilise le mouvement au sens large dans un but de promotion de la santé, en y intégrant des aspects préventifs et/ou de réadaptation.
- Offre ses prestations à une population à besoins spécifiques.
- Met à disposition durant la totalité du stage un maître de stage qui encadre, soutient et évalue l'étudiant ainsi que son rapport de stage.

Administratif

- Au plus tard **2 semaines avant le début du stage** l'étudiant valide son **projet de stage*** en l'envoyant pas email à olivier.salamin.1@unil.ch.
- Au plus tard **1 semaine avant le début du stage**, l'étudiant fait signer les documents **convention de stage*** et **contrat de stage*** à son maître de stage, puis les transmet en main propre à Monsieur Olivier Salamin (Synathlon, bureau 3224).
- Au plus tard **3 mois après la fin du stage** (ou le vendredi de la 1^{ère} semaine de la session d'examens), l'étudiant transmet à Monsieur Olivier Salamin (Synathlon, bureau 3224):
 - o le **rapport de stage*** (version papier et informatique)
 - o son **évaluation de stage***
 - o l'évaluation du **maître de stage***

ATTENTION

Tous les documents (projet, contrat, convention, rapport, évaluations) doivent être transmis en format papier et informatique à Monsieur Olivier Salamin (Synathlon, bureau 3224, olivier.salamin.1@unil.ch).

* Ces documents peuvent être téléchargés sur le site <http://www.unil.ch/ssp/page50298.html> ou directement sur moodle → Stages en Activités Physiques Adaptées → Stages en milieux professionnels pour étudiant(e)s en Master APAS.pdf